

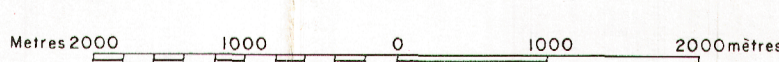
This map was compiled using the following computer automated techniques. Aeromagnetic digital data values were interpolated from the flight line data of the nodes of the regular grid covering the survey area. The grid data (82.5 m) was reinterpolated to a cell size of 0.08128 cm, at the colored map scale. A colour code was assigned to each cell according to the amplitude of the aeromagnetic value within the cell using the colour scale shown in the legend. The data matrix was output on an Appleton colour jet plotter to produce a colour field map identical to the one above. To permit colour printing, colour separations were made with the plotter to produce the red, yellow and blue components of the map on separate sheets.

La présente carte a été réalisée au moyen de techniques automatisées informatiques. Les données numériques aéromagnétiques ont été interpolées à partir de données de lignes de vol, aux nœuds d'une grille régulière couvrant la zone de levé. Les données tracées sur la grille (82,5 m) ont été interpolées de nouveau pour correspondre aux cellules de 0,08128 cm de côté à l'échelle de couleur en couleur. Un code de couleur est attribué à chaque cellule selon la valeur aéromagnétique de celle-ci, conformément à l'échelle des couleurs de la légende. Le matériel de données a été piloté sur un traceur Appleton pour produire une carte de couleurs identique à celle-ci. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

AEROMAGNETIC TOTAL FIELD MAP
CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU CHAMP TOTAL

MAP C21081 G CARTE
MONT ALBERT
QUÉBEC

SCALE 1:50 000 ÉCHELLE 1/50 000



Funds for this survey were provided by the Geological Survey of Canada under the mineral program of the CANADA ECONOMIC DEVELOPMENT PLAN FOR THE GASPÉ AND LOWER ST. LAWRENCE.

Cette étude a été subventionnée par la Commission géologique du Canada en vertu du programme sur les ressources minérales du PLAN de développement économique CANADA/GASPÉSIE et BAS SAINT-LAURENT.

This map was compiled from data recorded by Geophysical Surveys Inc. between October 15, 1984 and January 15, 1985 using an helicopter-borne gradiometer. Two cesium vapour magnetometers of 0.005 gamma resolution and vertically separated by 2m were towed under an helicopter at an average elevation of 150m above ground. The average traverse and control line spacing were respectively 300m and 12m. Flight path recovery was effected using a video tape recorded by a vertically mounted camera inside the helicopter.

Après avoir enregistré les données, les coordonnées des intersections de traverse et de ligne de contrôle et les valeurs magnétiques ont été imprimées sur une pellicule. Les données ont été interpolées sur une grille de 82,5 m de côté. Les données ont été pilotées sur un traceur Appleton pour produire une carte de couleurs identique à celle-ci. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

Publiée en 1986

Cette carte a été compilée d'après les données enregistrées par les Relevés Géophysiques Inc. à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère, entre le 15 octobre 1984 et le 15 janvier 1985. Deux magnétomètres à vapeur de césium d'une résolution de 0,005 gamma et séparés de 2 m furent remorqués sous l'hélicoptère, à une élévation moyenne de 150 m au-dessus du sol. L'écartement moyen des lignes de vol était de 300 m tandis que les lignes de contrôle ont été volées avec un espacement moyen de 12 m. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'un ruban vidéo enregistré par une caméra installée verticalement dans l'hélicoptère.

Après avoir enregistré les données, les coordonnées des intersections des lignes de vol des traverses et des lignes de contrôle ainsi que les différences de leurs valeurs magnétiques ont été imprimées sur une pellicule. Les données ont été interpolées sur une grille de 82,5 m de côté. Les données ont été pilotées sur un traceur Appleton pour produire une carte de couleurs identique à celle-ci. Pour faciliter l'impression des couleurs, une séparation des couleurs a été réalisée automatiquement avec le traceur, ce qui a permis d'obtenir les composantes rouge, jaune et bleu de la carte sur les coupures distinctes.

MAP C21081 G CARTE
MONT ALBERT
QUÉBEC
22B/16